

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO**

Délibération n° 2021/11

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO**

Séance du 06 JUILLET 2021
Convocation en date du 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le six juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : ROCCHI André ; PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; FRATICELLI Jean-Jacques ; GUIDICELLI Sébastien ; ANDREANI Agnulina ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; MICAELLI Marie-Luce ; OTTOMANI Jean-François ; FRANCISCI Lisa ; PAOLI Franck ; ELEGANTINI Muriele ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; PIERI Pierre-Louis ; FABRE-ACHILLI Nadine ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; FARENC Nicole ; POLINI André.

Procurations : MURGIA Sandrine à PAOLI Christian ;
BARBONI Toussaint à GUIDICELLI Sébastien ;
ANGELI Filippu Antone à MICAELLI Marie-Luce ;
VILLARD-ANGELI Dominique à FARENC Nicole ;
PIREDDA Albert à SALDANA Esteban.

Absents : SANTONI Marie-Josée ; COLOMBANI Victoria.

Secrétaire : Madame FRANCISCI Lisa

Domaine : Commande publique

Sous-Domaine : Délégation de service public

Objet : Demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocation Familiale.
Création d'une Micro-Crèche à Prunelli di Fium'Orbu.

Intervenant (s) : Monsieur André ROCCHI – Madame Marie-Laure FILIPPINI – Monsieur Christian PAOLI

Vote pour : 25

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 09 Juillet 2021

Monsieur le Maire expose qu'une augmentation des effectifs scolaires en corrélation avec l'évolution de la démographie de la commune de Prunelli di Fium'Orbu, soit 1.5% par an, rend aujourd'hui indispensable la création d'une micro-crèche à proximité de l'école maternelle Capanella.

L'emplacement de cette structure permettrait de diminuer le déplacement des parents en diminuant ainsi le risque accidentogène et le coût carbone à l'image du collège et lycée, tous les deux déjà situés sur la commune.

En outre, les structures d'accueil petite enfance sont souvent l'objet d'épidémie nécessitant l'éviction de nombreux enfants voire la fermeture de la structure (Gastro-entérite, bronchiolite, varicelle ...). La pandémie Covid19 actuelle a montré le surrisque engendré par les structures de grande taille et l'opportunité de disposer de petits établissements type « micro-crèche ».

De plus, il rappelle la volonté de la commune de Prunelli di Fiumorbu, dans le cadre de sa politique en faveur de la petite enfance, de réaliser cette micro-crèche offrant au territoire 10 places et ce, dès la rentrée scolaire 2021-2022

Pour parfaire ce projet, Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu d'engager des travaux d'aménagement pour la création d'une micro-crèche dont le coût total est estimé à 328 450,00 Euros HT.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- APPROUVE la création d'une micro-crèche dès la rentrée scolaire 2021-2022.
- SOLLICITE auprès de la Caisse d'Allocation Familiale, au titre du Plan d'Investissement Crèche une subvention la plus élevée possible, dans le cadre du financement des travaux d'aménagement pour la création d'une micro-crèche dont le coût est estimé à 328 450,00 Euros Hors Taxes.
- APPROUVE le Plan de financement de l'opération qui se décompose de la façon suivante :

◆ **DEPENSES** :

1) Estimation des équipements HT :

| | |
|------------------------------|--------------|
| Terrain | |
| Terrassement, dalle béton... | 5 300,00 € |
| Construction* | 189 200,00 € |
| Aménagement intérieur | 13 300,00 € |
| Aménagement extérieur | 58 000,00 € |
| Matériel d'équipement | 36 900,00 € |
| Matériel informatique | 3 800,00 € |
| Honoraires d'Architecte | 4 100,00 € |
| Sécurité/APAVE | 3 200,00 € |
| Géomètre | |

Ingénierie béton

14 650,00 €

TOTAL GENERAL HT : 328 450,00 Euros

◆ RECETTES :

| | |
|---|------------------|
| - Subvention Caisse d'Allocation Familiale | 185 000,00 Euros |
| - Subvention ETAT au titre de la DETR | 77 760,00 Euros |
| - Emprunt Commune de Prunelli di Fium'Orbu, | 65 690,00 Euros |

TOTAL : 328 450,00 Euros

- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention d'objectifs et de financement.
- ABROGE la délibération DEL220321-14 du 22 Mars 2021 reçue en Préfecture de Haute-Corse le 25 Mars 2021.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

Pour le Maire
et par délégation

Le 1^{er} Adjoint au Maire



Christian PAOLI